

Vers une saison touristique record

page 3

Tourisme Gaspésie - Mathieu Dupuis

Chien dangereux à euthanasier

page 2

Photo unsplash

Le train, encore et toujours

page 4

Photo Jean-Philippe Thibault

Sécheresse presque historique

Août 2025 passera à l'histoire pour avoir été l'un des mois les plus secs depuis que les relevés météorologiques sont faits un peu partout en Gaspésie.

Nelson Sergerie

Environnement Canada n'a mesuré que 16,5 mm de pluie à New Carlisle. Selon Environnement Canada, il s'agit du deuxième mois d'août le plus sec de l'histoire alors que 2010 n'avait accumulé que 15 mm. Même si l'agence fait un palmarès, il n'est pas précis.

«Ce sont des stations météo de plus petite envergure. Il arrive qu'il peut y avoir des données manquantes ou vérifiées officiellement. C'est pourquoi on doit mettre un bémol lorsqu'on veut faire un record officiel, mais on peut quand même tirer une moyenne généralisée. On se trouve dans les années les plus sèches enregistrées», précise la météorologue Alexandra Cournoyer.

Gaspé en a reçu un peu plus avec 48,1 mm de pluie au final, ce qui place août 2025 au huitième rang des mois d'août les plus secs.

Le plus sec a été enregistré en 1994 avec seulement 15 mm. La normale est de 91 mm à l'Aéroport Michel-Pouliot.



Photo iStock – archives

Un chien dangereux devra être euthanasié

Gaspé souhaite faire euthanasier un chien déclaré dangereux, ce qui serait une première en Gaspésie.

Nelson Sergerie

La Ville se base sur une mesure du règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*.

Québec a délégué aux villes la responsabilité des animaux dangereux à la suite de divers incidents tragiques impliquant des chiens survenus dans la province. Une loi a été adoptée le 13 juin 2018 et l'application est entrée en vigueur le 3 mars 2020. Un avis d'intention a été déposé à la séance du conseil de mardi.

«On a ici un chien potentiellement dangereux, qui a été déclaré très dangereux par un vétérinaire. C'est un chien qui a tué un autre animal. Tout est démontré et tout est admis par son propriétaire. On doit entamer le processus visant à voir ce qu'on fait avec le chien. C'est ce qui a été discuté avec le conseil : on doit décréter un avis d'intention», explique le maire Daniel Côté, qui reste très prudent devant un processus juridique et possiblement judiciaire.

Aux frais du propriétaire

L'incident est survenu le 17 juillet alors que le chien, un Labrador croisé, a blessé mortellement un autre petit chien.

«Il y a des étapes à suivre. Ça peut prendre plusieurs semaines ou même des mois. On est chanceux d'avoir un vétérinaire qui peut faire l'analyse de la dangerosité et du comportement du chien à Gaspé. Dans ce cas-ci, c'est allé assez rapidement», note le maire.

Le propriétaire de la bête a de surcroît cinq jours pour réagir à l'avis d'intention déposé par le conseil.

«Tous les frais et les analyses préliminaires jusqu'à l'euthanasie, qui est la solution ultime dans ce cas-ci, sont à la charge du propriétaire»,



Le chien qui devra être euthanasié est un Labrador croisé (image à titre indicatif seulement). Photo unsplash

précise l'élue.

Le maire rappelle que, selon le Code civil, le propriétaire est responsable de la garde, du contrôle, de la surveillance et de la santé de l'animal.

«Il faut se le rappeler, car j'ai l'impression que cette notion de responsabilité individuelle est oubliée dans notre société», ajoute M. Côté.

La SHQ devra payer

Dans un autre dossier, une entente de 1974 revient hanter la Société d'habitation du Québec. Celle-ci devra payer 100 % des travaux de rénovation de certaines habitations à loyer modique de Cap-des-Rosiers.

Le maire avance que c'est peut-être en lien avec la construction de ces habitations à la suite de l'expropriation massive des résidents lors de la création du parc national Forillon.

«Il y avait eu une série de HLM construits sur le pourtour de la péninsule de Forillon. Peut-être que c'est en marge de ça où la SHQ pour se faire pardonner les expropriations et assumait à 100 % les efforts de relocalisation. Peut-être que c'est dans ce contexte-là. On a ressorti cette entente et la SHQ a accepté de payer

100 % de la facture des travaux de rénovation», souligne le maire.

Les travaux sont estimés à 8,2 millions \$. Si l'administration municipale n'avait pas ressorti cette entente, la Ville aurait d'ailleurs dû payer sa part de 10 %, soit 820 000 \$.

«On a évidemment fouillé pour trouver toute forme d'entente qui pouvait nous exonérer de la facture de 10 %. Mais tout ce qui avait dans l'entente, on les a», note le maire.



Le maire de Gaspé, Daniel Côté. Photo Jean-Philippe Thibault



La saison touristique estivale 2025 pourrait établir un nouveau record de fréquentation.

Nelson Sergerie

Les données préliminaires rendues publiques par Tourisme Gaspésie montrent que les visiteurs sont au rendez-vous.

«On a eu des taux d'occupation plus élevés en juin et juillet. On s'attend à ce qu'août et septembre soient de très, très bons mois», note d'emblée la directrice de Tourisme Gaspésie, Joëlle Ross.

Selon les données de Tourisme Québec, le nombre d'unités occupées en juin est en hausse de 6 % comparativement à 2024, établissant un nouveau record.

En juillet, malgré un léger ralentissement perçu en début de mois, les unités occupées affichent tout de même une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente, atteignant elles aussi un sommet historique.

Pour août, les taux d'occupation officiels ne sont pas encore disponibles.

Toutefois, un sondage mené par Tourisme Gaspésie auprès des établissements d'hébergement révèle qu'une proportion plus importante d'entre eux se déclarent presque complets ou complets qu'à la même période en 2024.

«Parfois, on a l'impression que c'est plein. Mais en juillet, le taux d'occupation était de 79 %. Il y a donc encore de la place en Gaspésie», constate Joëlle Ross.

Mieux prévoir

Réserver reste le mot clef alors que les gens ont souvent l'impression qu'à l'extérieur de la période des vacances de la construction, il reste de la place.

«C'est très important de réserver, surtout pour avoir les choix et les endroits où on veut vraiment être logé», recommande la directrice de Tourisme Gaspésie.

L'offre d'hébergement s'étant stabilisée, la région renoue avec une croissance du taux d'occupation.

«Dans les dernières années, il s'est ajouté des unités, ce qui faisait varier le taux d'occupation. Mais cette

année, on n'a pas plus d'unités. Ils sont plus complets qu'auparavant», explique Mme Ross.

La majorité des établissements sondés se disent satisfaits de la saison à ce jour. La grande proportion de la clientèle reste québécoise.

«Possiblement que notre portrait québécois va augmenter un peu étant donné tous les Québécois qui ne sont pas allés aux États-Unis. Les Américains n'étaient pas un gros pourcentage sur nos visiteurs. C'est environ 3 % sur une année complète. Perdre les États-Unis, ce n'est pas majeur, mais aller chercher des Québécois qui allaient aux États-Unis, c'est important.»

Le développement de l'Ontario, mais surtout des Maritimes – une clientèle de proximité – permettra d'étirer la saison.

Automne prometteur

Le mois de septembre est parti du bon pied. Celui d'octobre est prometteur.

«Ça s'annonce très bien. C'est toujours la température qui joue pour ces mois-là. La période la plus diffi-

cile est entre les feuilles tombées et la neige. Le paysage fait partie des attraits majeurs et c'est ce qui joue sur la clientèle d'automne», avance Joëlle Ross.

L'almanach des agriculteurs prévoit un hiver enneigé et froid, ce qui pourrait être bon pour la saison hivernale, même si la dernière s'est passée relativement bien en général sur l'ensemble de la destination malgré le manque de neige.

«C'est quand même un bon nombre de nuitées, meilleur que ça a déjà été. C'est sûr que la motoneige en fait la grande partie et on se souhaite de la neige», espère la directrice.

Le bilan complet de la saison estivale 2025 sera présenté en novembre lors du Colloque de l'industrie touristique de la Gaspésie qui se tiendra cette année à Carleton-sur-Mer.

Pour la période de mai à septembre 2024 inclusivement, Tourisme Gaspésie estimait le nombre de visiteurs à plus de 679 000, soit un gain de 2 % sur 2023 et les retombées économiques à 427 millions de dollars, ce qui représentait une hausse de 6 %.



En 2019, une manifestation semblable avait rassemblé quelque 150 personnes à Gaspé. Photo Nelson Sergerie

Une vaste mobilisation s'est tenue samedi un peu partout en Gaspésie afin de réclamer une nouvelle fois la réhabilitation complète du rail jusqu'à Gaspé.

Nelson Sergerie

La Table d'information et de mobilisation sur le transport ferroviaire a fédéré Solidarité Gaspésie, le Comité des citoyens pour le développement, la Coalition pour le retour des services du train de passagers de VIA Rail, la Chambre de commerce de

La Côte-de-Gaspé et la Société du chemin de fer de la Gaspésie. Plusieurs élus étaient aussi présents. Des rassemblements ont eu lieu aux gares de Gaspé, Matapédia, Port-Daniel et New Carlisle.

La Table rappelle qu'en juin 2023, la ministre des Transports, Geneviève Guilbault, confirmait 517 millions de dollars pour réhabiliter le tronçon 3; projet renvoyé en planification en mars dernier lors du dépôt du budget provincial en raison des dépassements de coûts.

VIA Rail a aussi répété une fois de plus lors de son assemblée générale annuelle en août vouloir revenir à Gaspé qu'une fois le rail réhabilité en entier.

«C'est très inquiétant. C'est dans ce sens qu'on se mobilise pour envoyer un message clair au gouvernement du Québec, mais aussi à Ottawa», indique Carol Saucier de Solidarité Gaspésie.

«Ça va au moins ouvrir certains yeux fermés quelque part. On est quelques politiciens à sortir sur la place publique. Une mobilisation citoyenne va juste ajouter des voix à la pression collective», ajoute le maire de Gaspé et préfet de la MRC de La Côte-de-Gaspé, Daniel Côté.

«Notre fardeau comme Gaspésiens

de façon historique, lorsqu'on veut avoir des services, il faut qu'on revendique. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces manifestations», avance pour sa part le député fédéral de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, Alexis Deschênes.

Le message est clair pour la Table et ses partenaires : la reprise des travaux pour terminer la réhabilitation des rails jusqu'à Gaspé et le retour progressif du train de passagers jusqu'à Port-Daniel dès maintenant et jusqu'à Gaspé dès que possible.

En 2019, un tel regroupement avait eu lieu à Gaspé et avait regroupé quelque 150 personnes. À l'époque, les citoyens demandaient à Québec d'accélérer le tempo dans la réfection du rail. Six ans plus tard, la guerre n'est pas gagnée.

Le député Deschênes dénonce VIA Rail

Le député bloquiste de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj se dit par ailleurs estomaqué par les propos récents du président-directeur général de VIA Rail en assemblée générale. Mario Pélouin avait affirmé qu'il était impossible d'offrir un retour partiel du train entre Matapédia et New Carlisle ou Port-Daniel pour des raisons logistiques. Alexis Deschênes rappelle qu'entre 2012 et 2013, le train a circulé entre Matapédia et New Carlisle.

«Je pense que M. Pélouin doit s'informer un peu plus. Je pense qu'il doit rectifier ses propos et je l'invite à venir en Gaspésie pour qu'ensemble, on visite le rail dans les prochaines semaines lorsqu'il sera pleinement fonctionnel et constater qu'un retour partiel de VIA Rail est possible», réclame Alexis Deschênes.

L' élu rappelle que le président-directeur général avait mentionné lors de l'assemblée générale annuelle en août l'intérêt du retour du train en Gaspésie et les nombreuses questions reçues.

Le député se demande pourquoi le service est offert à Prince Rupert, Sudbury, Halifax ou au Manitoba, mais pas en Gaspésie.

L'occupation permanente des terres publiques est un privilège!

[Québec.ca/partage-territoire](https://quebec.ca/partage-territoire)

Votre gouvernement Québec

Des redevances locales de 3,5 millions

«L'argent de l'éolien permet d'en faire davantage dans nos communautés locales.»

— Simon Deschênes

La somme sera versée aux cinq MRC de la Gaspésie et à la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Photo archives – Tugliq Énergie

La Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine versera 3,5 millions de dollars en redevances pour l'année 2025 aux cinq MRC de la Gaspésie et à la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Nelson Sergerie

C'est ce qu'a convenu le conseil d'administration réuni la semaine dernière à Chandler. La somme représente ce qui avait été prévu au budget de 2025.

Ces distributions proviennent de l'exploitation des parcs éoliens Le Plateau 2, Roncevaux, Nicolas-Riou et Dune-du-Nord. La Régie se garde un coussin financier.

«Ça va nous permettre d'avoir une meilleure stabilité. On se rappellera que ça fait deux ans que nous n'avons pas les distributions espérées dues à 100 % au gisement de vent. On profite de cette année pour mettre en banque des surplus pour assurer plus de stabilité de revenus à nos membres», indique le président de la Régie et maire de Sainte-Anne-des-Monts, Simon Deschênes.

En 2024, ce sont 3,5 millions de dollars qui avaient été versés, mais la régie prévoyait plutôt 4 millions.

«On va gérer avec cette manière avec une bonne prévisibilité. Il pourrait y avoir des années où on versera davantage d'argent, mais on ne veut plus distribuer en bas du budget prévu. C'est une directive du conseil d'administration et je pense que c'est aussi de la saine gestion», note le président.

Un peu plus l'an prochain

En 2026, la régie prévoit ainsi verser 4 millions en redevances.

«Avec le petit coussin, on est capable de se permettre un 500 000 \$ supplémentaire pour l'ensemble des communautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine», projette Simon Deschênes qui ne veut pas dévoiler le surplus accumulé qui n'est pas si consistant.

Depuis 2016, la Régie verse des redevances à ses membres et le total atteint maintenant 33 millions de dollars.

«Ces sommes sont réinjectées dans

les communautés. Ces argents servent de levier de développement. Le milieu municipal marche souvent par subventions et il y a toujours une mise de fonds, des contributions municipales. L'argent de l'éolien permet d'en faire davantage dans nos communautés locales. C'est une excellente nouvelle», conclut le président.

Le coussin ne servira pas à financer la construction des parcs actuels au Bas-Saint-Laurent et dans les MRC de Montmagny et L'Islet, ou encore les 6000 mégawatts projetés par l'Alliance de l'énergie de l'Est, Hydro-Québec et la Première nation Micmac de la Gaspésie.



Le président de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Simon Deschênes. Photo Dominique Fortier



L'héritage silencieux d'un bâtisseur

Guy Rocher Photo courtoisie Normand Blouin

Il y a des départs qui laissent un vide immense et d'autres qui révèlent soudain l'ampleur d'une présence qu'on n'avait peut-être pas assez mesurée. La mort de Guy Rocher, survenue le 3 septembre à l'âge vénérable de 101 ans, appartient à cette seconde catégorie.

Son legs dans nos régions

Dans les grandes villes, on salue le géant de la sociologie, l'architecte de la Révolution tranquille, l'homme qui a contribué à façonner le rapport Parent. Ces hommages sont mérités, bien évidemment. Mais, c'est peut-être dans nos régions, loin des projecteurs et des tribunes officielles, que l'œuvre de cet homme prend sa dimension la plus touchante.

Quand Guy Rocher parlait de démocratisation de l'éducation, il ne philosophait pas dans l'abstrait. Il dessinait l'avenir de milliers de jeunes qui, sans ses idées révolutionnaires, auraient peut-être renoncé à leurs rêves, faute d'accès. Ces cégeps qui ponctuent aujourd'hui notre territoire, de Rimouski à Gaspé, en passant par Matane et Amqui, sont autant de

phares allumés par sa vision. Avant lui, combien de nos enfants devaient s'exiler vers les grands centres pour poursuivre leurs études collégiales? Pire encore, combien y renonçaient tout simplement?

Son legs se lit dans chaque diplôme remis dans nos établissements régionaux, dans chaque programme délocalisé qui permet à un étudiant de maîtriser les sciences ou les arts sans quitter sa terre natale. Quand l'Université du Québec à Rimouski accueille ses étudiants, quand le Cégep de Matane ou celui de Gaspé ouvre ses portes chaque automne, c'est un peu l'esprit de Guy Rocher qui anime ces lieux d'apprentissage.

Son message demeure vivant

Mais, au-delà des pierres et des programmes, c'est une philosophie profondément humaine que ce sociologue a semée dans notre société. Dans un Québec qui cherchait encore son identité, il a affirmé que nos accents, nos expressions, nos façons particulières d'être au monde méritaient respect et reconnaissance. Pour nous, qui portons parfois nos origines

comme un fardeau dans un monde qui privilégie l'uniformité urbaine, son message demeure bien vivant.

« Ces cégeps qui ponctuent aujourd'hui notre territoire, de Rimouski à Gaspé, en passant par Matane et Amqui, sont autant de phares allumés par sa vision. »

Guy Rocher n'était pas né dans l'Est-du-Québec. Encore mieux, il était l'homme de tous les territoires du Québec, de toutes ces communautés qu'on disait jadis vouées au sous-développement. Il a cru en nous avant que nous n'osions pleinement croire en nous-mêmes.

Aujourd'hui, quand une étudiante

de Rimouski obtient son diplôme universitaire, quand un chercheur de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski publie ses travaux, quand un créateur de Gaspé ou de Percé voit son œuvre reconnue, il y a un peu de Guy Rocher dans cette réussite. Car, il a contribué à bâtir un système qui rend ces parcours possibles, qui transforme les rêves en réalités.

Héritiers de Guy Rocher

Dans le grand concert d'hommages qui accompagne son départ, nos voix régionales peuvent sembler modestes. Pourtant, nous sommes peut-être ceux qui incarnons le mieux sa réussite : une société où l'excellence intellectuelle n'est plus l'apanage d'une élite géographique, où l'on peut naître n'importe où au Québec et prétendre aux plus hautes sphères du savoir.

Guy Rocher s'en est allé, mais son écho résonne encore dans nos écoles, nos universités, nos ambitions collectives. Nous sommes tous un peu ses héritiers et c'est là le plus bel hommage que nous puissions lui rendre.



Expansion à l'école Saint-Rosaire ?

L'école Saint-Rosaire de Gaspé. Photo Jean-Philippe Thibault

La forte croissance de la clientèle à l'école Saint-Rosaire du centre-ville de Gaspé amène le Centre de services scolaire des Chic-Chocs (CSSCC) à réfléchir à l'éventualité où l'établissement atteint sa pleine capacité.

Nelson Sergerie

Il est rare d'évoquer une expansion d'écoles en Gaspésie alors qu'on a vu plutôt plusieurs petites écoles fermer au fil des ans en raison de la diminution de la clientèle, l'école de Cloridorme étant le dernier exemple.

«Si la tendance se maintient, il faudrait commencer à réfléchir à d'autres options.»

— Josée Synnott, directrice générale

«Saint-Rosaire, dans les deux dernières années, est l'école qui a accueilli le plus d'élèves dans tous nos établissements. Si la tendance se maintient, il faudrait commencer à réfléchir à d'autres options», explique

la directrice générale du CSSCC, Josée Synnott.

Le processus ne fait cependant que s'amorcer et tout pourrait être sur la table : agrandir Saint-Rosaire ou le Pavillon de la découverte. Ou même une nouvelle école.

«On est vraiment au tout début. Il faut travailler ce dossier avec le milieu et le ministère de l'Éducation. On ne se limite pas aux options qui pourraient être envisagées si le besoin est démontré», mentionne-t-elle.

Pas d'hybride

Les écoles Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts, l'Escabelle de Cap-Chat et Saint-Maxime à Mont-Louis accueillent une clientèle d'élèves mixte du primaire et du secondaire. Un tel scénario ne serait cependant pas envisageable à l'école C.-E.-Pouliot de Gaspé.

C'est que la croissance de la formation professionnelle avec l'ajout de nouvelles formations amène une occupation pratiquement complète de l'établissement.

Une nouvelle formation en charpenterie-menuiserie verra le jour dans le cadre de l'offensive de Québec afin de former davantage de main-d'œuvre dans la construction. Le

diplôme d'études professionnelles en électricité revient quant à lui.

Par ailleurs, le Centre de formation de la Côte-de-Gaspé prépare une attestation d'études professionnelles en ouvrier de construction navale.

«La Ville de Gaspé a annoncé son positionnement en industrie navale et on va pouvoir supporter les besoins de main-d'œuvre», explique Mme Synnott.

Il ne manque que quelques confirmations à obtenir pour lancer la formation.

Budget à venir

Par ailleurs, le Centre de services scolaire devait composer avec une compression de 1,5 million de dollars en juin. Toutefois, avec le réinvestissement annoncé cet été, l'organisation est à terminer les calculs pour déterminer quelle sera la somme injectée.

«On travaille fort pour livrer le budget au plus tard le 26 septembre», explique la directrice générale. Les services aux élèves ont été protégés, assure-t-elle.

Le budget de la dernière année scolaire était de 92 millions.



La directrice générale du CSS des Chic-Chocs, Josée Synnott. Photo Jean-Philippe Thibault

Des odeurs qui dérangent



Certains citoyens pointent du doigt la microbrasserie Pit Caribou. Photo Nelson Sergerie

Des citoyens composent depuis juin avec des odeurs nauséabondes intermittentes dans le secteur de L'Anse-à-Beaufils à Percé, une situation qui ne relève pas de la Ville.

Nelson Sergerie

«Je suis au courant du dégagement des odeurs. Je ne suis pas ingénieur en écologie, mais je sais que ça sent mauvais par moment», réagit le maire, Daniel Leboeuf.

Des citoyens se sont plaints à l'hôtel de ville, mais les règlements de zonage ne concernent pas les odeurs aériennes.

«On les a dirigés vers Urgence-Environnement et je suis au courant que des inspecteurs sont venus pour faire des prélèvements pour tenter de déterminer la source. Je n'ai pas eu de rapport encore de ces inspections», ajoute le maire.

Si le problème est de responsabilité municipale, l' élu assure que les

gestes seront posés s'il y avait un problème avec une fosse septique ou encore des algues accumulées.

«On doit protéger la qualité de l'air. On a un règlement sur les nuisances, mais on ne peut pas imposer des solutions. Le ministère de l'Environnement est mieux qualifié que nous pour nous dire quoi faire aussi», indique l' élu.

Certains citoyens pointent du doigt la microbrasserie Pit Caribou pour les odeurs. L'entreprise a installé

un nouveau système de traitement des eaux usées à la suite d'une non-conformité. Le ministère de l'Environnement l'a inspecté à la fin juillet et veillera à sa conformité.

Aucune sanction n'a été émise depuis octobre 2023 et aucun recours judiciaire n'est en cours contre l'entreprise. Pit Caribou avait reçu une sanction pécuniaire de 5000 \$ pour un manquement à la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

À la suite de plaintes, l'entreprise a communiqué avec la direction de l'analyse et expertise du contrôle environnemental du ministère qui a procédé à plusieurs vérifications. Des inspecteurs se sont rendus à quatre reprises en juin, novembre et décembre de la même année afin de réaliser des inspections et procéder à des prélèvements.

Des avis de non-conformité ont été transmis à l'entreprise les 8 août 2023 et 21 février 2024 pour lui signifier des manquements à la *Loi sur la qualité de l'environnement* et au *Règlement sur les activités dans des milieux humides*.

Surplus de 977 000 \$ à Percé

Deux mois après avoir déposé les états financiers 2024 au conseil municipal, Percé a présenté ses résultats avec un surplus de 977 000 \$ sur un budget de 8,5 millions.

Nelson Sergerie

Parmi les faits saillants, les revenus de taxes ont été supérieurs d'un demi-million à la projection financière en raison d'une augmentation de la valeur imposable de quatre millions dans la dernière année.

Pendant ce temps, les dépenses restaient relativement stables. Cependant, les frais juridiques ont totalisé 170 000 \$.

Le maire, Daniel Leboeuf, note qu'une bonne partie de la facture était en lien avec l'enquête administrative de la Commission municipale du Québec

ainsi que la fin des procédures judiciaires entourant la redevance touristique.

La dette à long terme est quant à elle passée de 16,4 millions de dollars à 14,8 millions. La Ville de Percé a un coussin financier de 1,7 million.

«Notre passif est raisonnable. On a un bon fonds non affecté. On est en bonne posture pour se diriger vers l'année 2026», commente le maire.

Questionné sur les intentions du conseil alors que 155 000 \$ provenant de la seule année de l'application de la redevance touristique en 2022 a généré dans les coffres de la Ville, le maire a indiqué qu'un avis juridique a été demandé pour déterminer le cadre d'utilisation de la somme alors que les commerçants souhaitent que le montant leur revienne.



L'hôtel de ville de Percé. Photo Jean-Philippe Thibault

Enfin, le conseil municipal appuie l'idée d'un regroupement des HLM dans la MRC du Rocher-Percé.

Le maire note que la gestion serait simplifiée, faciliterait les embauches

et surtout verrait à doter les organisations d'un conseil d'administration renouvelé alors que les candidats se font de plus en plus rares pour occuper cette fonction bénévole.



Voici nos Humains *inspirants*

WILLIAM ROUSSY (AVIGNON)

Athlète talentueux et déterminé. Quadruple champion canadien en parabadminton, médaillé d'argent aux Jeux parapanaméricains 2023. En août dernier, il a remporté le bronze en double au Pérou. William Roussy parcourt le globe et vise les Jeux paralympiques. Il est aussi impliqué dans sa communauté, auprès des jeunes.

GASTON CAVANAGH (BONAVENTURE)

Un homme engagé et dévoué. Vice-président et membre actif de l'Association des personnes handicapées Action Chaleurs (APHAC) depuis plus de 20 ans! Fidèle Chevalier de Colomb, 4e degré, l'engagement de Gaston Cavanagh envers la communauté est constant et apprécié.

RICHARD BRIAND (CÔTE-DE-GASPÉ)

Un bénévole infatigable et généreux. Assistant au clergé depuis des décennies, régisseur à la Télévision communautaire de l'Estran (TVCE), gestionnaire et superviseur au Festival en chanson, en plus de travailler au jardin communautaire. Richard Briand donne de son temps sans compter et toujours avec le sourire.

MARCELINE BÉNARD (ÎLES-DE-LA-MADELEINE)

Une travailleuse dévouée et inspirante de l'Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles (APHV-GÎM), depuis plus de 17 ans. Elle transforme chaque défi en opportunité. Marceline Bénard incarne l'inclusion par son engagement constant et sa soif d'apprendre.

JUSTINE ATHOT (ROCHER-PERCÉ)

Un pilier au Centre La Joie de vivre, depuis plus de 11 ans. Elle offre une présence stable et rassurante. Travaillante et à l'écoute, Justine Athot crée des liens sincères avec les participant(e)s. Elle incarne la force tranquille au quotidien et sa résilience est admirable.

2^e GALA INCLUSION

6 septembre 2025

Hommage

GUY BERNATCHEZ (CÔTE-DE-GASPÉ)

Un homme de cœur, un acteur clé dans la création et le développement d'organismes communautaires, particulièrement dans l'Estran. Guy Bernatchez a donné à la communauté les outils pour prendre son envol en favorisant l'autonomie, la dignité et l'inclusion.

Milieu de vie *inspirant*

DEMEURE TOI (GASPÉ)

Ce nouveau milieu de vie pour adultes autistes à Gaspé est le fruit d'un engagement remarquable de parents et de proches aidants bénévoles. Un projet inspirant axé sur l'autonomie, la formation et la dignité. Dans les prochains jours, 11 humains intégreront ces logements uniques au Québec.

Prix SEMO-GÎM

EMPLOYÉ INSPIRANT

Karine Jean (Haute-Gaspésie)

Déterminée et inspirante. Depuis son entrée au SEMO en 2020, Karine se démarque par sa persévérance et son engagement. Elle travaille toujours avec fiabilité et passion. Son parcours est un bel exemple d'inclusion et de dépassement de soi.

Employeur inspirant

VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Milieu de travail humain et stimulant. Depuis plus d'une décennie, la Ville se distingue par son engagement envers l'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap. Grâce à Guy Fraser et à Chantal Béchar, elle incarne un milieu de travail respectueux, solidaire et inspirant.

LE RAPHGÎ REMERCIÉ

les artistes inspirants qui ont
performé lors de cette
soirée mémorable :
la troupe de l'Harmonie,
le trio Lebreux, Virginie
Poirier (Virgie), Jean-Michel
Côté et Michel Deschamps,
alias le Clown Balthazar.



Pour plus de détails et
pour voir des
images du Gala;
visitez le www.raphgi.org

Médaille et départ pour Julie Pariseau



La présidente sortante du conseil d'administration du CSSCC, Julie Pariseau.
Photo Jean-Philippe Thibault



Stéphane Sainte-Croix, Julie Pariseau et Josée Synnott. Photo courtoisie

Présidente sortante du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs (CSSCC), Julie Pariseau s'est vu décerner la Médaille du Député, qui souligne «sa contribution exceptionnelle à l'éducation publique en Gaspésie et son engagement citoyen remarquable au fil des années.»

Jean-Philippe Thibault

L'honneur a été remis par le député de Gaspé, Stéphane Sainte-Croix.

L'engagement de Julie Pariseau a débuté comme membre du conseil d'établissement de l'école Saint-Rosaire de Gaspé, puis comme représentante au comité de parents. Elle a par la suite été élue commissaire scolaire.

Depuis 2021, elle assure la présidence du conseil d'administration du CSSCC «avec un leadership rassembleur, fondé sur la concertation, la transparence et l'intérêt supérieur des élèves», note l'organisation.

Elle a notamment piloté des travaux structurants en gouvernance scolaire, soutenu de nombreux projets de développement pédagogique,

et incarné un modèle de présidence qualifié d'accessible, intègre et respectueux.

«Madame Pariseau représente le meilleur de l'engagement citoyen en éducation. Sa constance, sa sagesse et son sens de l'équilibre ont permis d'enraciner une culture de confiance, de collégialité et d'innovation au sein du conseil d'administration. Elle a contribué à faire du CSSCC une organisation à la fois rigoureuse et profondément humaine», remarque Josée Synnott, la directrice générale du CSSCC.

En complément à la cérémonie de remise de médaille, le conseil d'administration a en outre adopté une motion officielle de reconnaissance soulignant l'ensemble de la contribution de Julie Pariseau au développement du réseau scolaire régional. Le CSSCC souligne qu'elle laisse derrière elle un héritage durable au sein de l'organisation, ainsi que l'estime unanime des membres du personnel, des administrateurs et de l'ensemble de la communauté scolaire.

Chauffard ivre à plus de 200 km/h

Malgré la présence accrue de policiers sur les routes de la province en raison du long congé, un jeune chauffard de 17 ans n'a pas hésité à enfreindre plusieurs règlements du Code de la route.

Jean-Philippe Thibault

Le 30 août, un peu après minuit, les policiers sont intervenus à Gaspé à la suite de plusieurs appels signalant un véhicule circulant à grande vitesse dans le secteur de Haldimand et Sandy Beach.

Un véhicule a été capté à 206 km/h dans une zone de 70 km/h sur le boulevard York Sud. Le conducteur effectuait des dépassements dangereux. Le véhicule a finalement été intercepté sur le boulevard Douglas.

Le conducteur de 17 ans, originaire de la région, prenait place à bord avec trois passagers d'âge mineur. Il a été arrêté pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. Conduit au poste, il a échoué les tests à l'éthylomètre. Ses résultats étaient à plus de 130 mg d'alcool par 100 ml. La limite permise est habituellement de 80 mg. La tolérance est cependant à zéro pour les personnes de 22 ans et moins.

34 points d'inaptitude

Le jeune homme a été libéré en attendant la suite des procédures judiciaires et pourrait faire face à des accusations de conduite dangereuse et de conduite avec les capacités affaiblies. Plusieurs constats d'infraction lui ont déjà été signifiés. Son grand excès de vitesse lui octroie

961 \$ d'amende et 30 points d'inaptitude. Qui plus est, son permis a été suspendu sur-le-champ pour 90 jours. Vu son âge et la tolérance

zéro, une amende supplémentaire de 375 \$ et 4 points d'inaptitude lui ont été imposés.



Police SQ Sûreté du Québec Photo Sûreté du Québec



Laïcité : un show de boucane

Les prières de rue
sont déjà légalement
interdites au Québec.
Photo iStockphoto

Le gouvernement Legault a bien prévu le coup. Alors que sa cote de popularité est au plus bas, il profite du dévoilement du rapport Pelchat-Rousseau sur la laïcité au Québec afin de changer le mal de place et propose un projet de loi sur un enjeu controversé.

Pendant que le Québec vit un déficit historique, que ses infrastructures publiques sont en ruines, que le réseau collégial subit des compressions historiques et que l'opposition au nouveau régime forestier se poursuit, la Coalition avenir Québec (CAQ) annonce qu'elle lancera un projet de loi afin d'interdire... les prières de rue.

Quand notre bilan est peu reluisant, quoi de mieux que de faire un drame avec une situation anecdotique qui sème la division et la controverse? Dans les coulisses politiques, c'est ce qu'on appelle faire du «wedge politics» ou, en français, la stratégie de la division. Les gouvernements ne se privent malheureusement pas de sortir un épouvantail du genre quand ça ne va pas bien.

Interdire ce qui est déjà interdit ?

Pour le coup, la CAQ frappe fort. J'oserais ajouter qu'elle gaspille notre temps, notre énergie et notre argent. Alors que les prières de rue sont déjà

légalement interdites au Québec par le *Code de la sécurité routière* (à moins de demander un permis), au fédéral par le *Code criminel* (qui élargit même cette question aux espaces publics) et que certaines réglementations municipales l'encadrent, je m'explique difficilement ce que le gouvernement souhaite contrôler de plus. Vous avez bien compris : c'est déjà régi par plusieurs lois.

Au sujet de la nécessité d'interdire les prières de rue, Christiane Pelchat, l'une des deux autrices du rapport sur la laïcité, explique qu'il n'y a pas d'enjeu à ce sujet. Venant d'une défenderesse du renforcement de la laïcité, cette intervention vient confirmer qu'on parle d'un problème qui n'en est pas un.

Histoire montée en épingle

Mais alors, quel est le problème qui nécessitait un tel projet de loi? Ce n'est pas très compliqué. Il y a actuellement des manifestations fréquentes en soutien à la Palestine qui ont lieu à Montréal, tous les dimanches depuis deux ans. Évidemment, une diaspora importante de personnes arabo-musulmanes qui vivent dans la métropole prend part à ces manifestations.

Ce sont des prières qui ont lieu lors de ces rassemblements dont il est ici

essentiellement question. Alors que la CAQ dit que la réalité des prières de rue prend de l'ampleur et que c'est pourquoi on doit s'y attaquer, le Parti québécois (PQ) va plus loin en affirmant que ces prières sont des gestes de provocation.

« Chercher une cible pour faire peur à la population du Québec [...] c'est bien bas. »

Soyons honnêtes; il y a un contexte. Ce ne sont pas des démonstrations religieuses «anticatholiques», ce sont des moments de prières dans un contexte de rassemblement pour la paix en Palestine. S'il y a des enjeux de sécurité qui doivent être adressés dans les manifestations, intervenons. Nous avons les moyens de le faire. Mais, chercher une cible pour faire peur à la population du Québec et nous faire croire que nous devons régler une urgence qui n'en est pas une, c'est bien bas.

Le PQ et la surenchère

Je ne peux pas m'empêcher de déplorer le choix du PQ de renchérir en proposant un référendum sur la question auprès de ses membres. Après avoir dit qu'il n'était pas tenu de respecter les résultats d'un tel exercice, Paul St-Pierre-Plamondon explique qu'il trouve important d'avoir des méthodes de consultation démocratiques avec la base militante.

Je suis loin d'être contre l'idée, mais c'est difficile de croire qu'il est nécessaire, pour le PQ, de procéder à cet exercice, alors que son discours sur la question semble bien clair. Plusieurs de ses élus l'ont d'ailleurs exprimé dans les médias : ils aideront la CAQ à aller de l'avant et ils auraient souhaité que le gouvernement intervienne plus tôt sur cette question. Que reste-t-il à décider?

Pour construire une réelle majorité indépendantiste, nous devons vivre ensemble, reconnaître notre métissage et choisir la solidarité. Nous devons nous ancrer dans les luttes sociales qui touchent la population québécoise. Se rabattre sur des boucs émissaires pour susciter la haine et la crainte ne nous aidera en rien. Peut-on élever le débat, s.v.p.?

Un labo mobile de cinéma en Gaspésie

Le Festival international de cinéma Les Percéides veut démocratiser l'accès aux outils de création cinématographique et former la relève artistique de demain.

Jean-Philippe Thibault

Grâce à une subvention de 150 000 \$ de Desjardins, le projet Caravane Cinéma Jeunesse Les Percéides pourra voir le jour. Celui-ci est orienté vers les jeunes de 15 à 19 ans. Deux volets complémentaires seront déployés.

Tout d'abord, l'aménagement d'un nouvel espace de travail créatif au 2^e étage du Centre d'art de Percé. Cinq stations de montage numérique seront installées. Celles-ci seront équipées de caméras professionnelles et de logiciels de pointe. Sous la supervision de formateurs de la région, des groupes de 10 jeunes auront accès tout au long de l'été à des ateliers pratiques en son et image. «Ce lieu deviendra un véritable carrefour d'apprentissage, d'échanges et de créativité», précise l'organisation par communiqué.

Ensuite, la caravane circulera dans différentes municipalités de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Elle offrira des formations directement dans les communautés, permettant de s'initier aux techniques cinématographiques actuelles, tant en fiction qu'en documentaire.

En concrétisant ce projet, le festival des Percéides perpétue la vision de Suzanne Guité, fondatrice du Centre d'art de Percé. Dès 1952, Suzanne Guité affirmait en effet l'importance de placer la jeunesse au cœur de la vie culturelle et artistique.

«Avec la Caravane Cinéma Jeunesse, nous donnons aux jeunes de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent les outils pour raconter leurs propres histoires à travers le langage du cinéma», explique Benoît Pilon, président du conseil d'administration du Festival Les Percéides.

Idem pour le fondateur et directeur



Cinéma Percéides Photo Jean-Philippe Thibault

général, François Cormier. «Nous franchissons une étape déterminante dans notre mission d'accessibilité culturelle. [La caravane] permettra de donner aux jeunes de la région les moyens de s'exprimer à travers le langage universel du cinéma et de développer leur créativité, là où ils vivent.»

Chiffres encourageants

L'organisation des Percéides dresse un bilan positif de son festival, tenu du 18 au 24 août (les données n'étaient pas connues lors de notre dernière parution). L'événement a rejoint plus de 7000 visiteurs qui ont pris part aux projections et différentes activités. La hausse est de 18 % à la billetterie comparativement à l'an dernier.

«Ce succès témoigne de l'enthousiasme grandissant pour le cinéma d'auteur et de l'impact significatif du festival dans la communauté gaspésienne», note François Cormier.

Cette édition 2025 est qualifiée de «tournant dans l'évolution du festival». Au total, ce sont plus de 10 événements spéciaux cinémato-



Le festival des Percéides a finalement rejoint plus de 7000 visiteurs. Photo fournie par les Percéides – Cynthia Dupuis et William De Merchant

graphiques qui ont fait salle comble. Le décompte préliminaire en notait la moitié.

Enfin, le vaste chantier de restauration du Centre d'art de Percé débutera cet automne, comme prévu. Cette initiative est possible grâce à une subvention de 2 millions de dollars du gouvernement fédéral, annoncée en juin. Le projet total est en outre

évalué à 5 millions.

«Le Centre d'art de Percé est au cœur de notre mission de promotion du cinéma indépendant et de la culture en région. Grâce à cet appui du gouvernement fédéral, nous faisons un pas de géant vers un futur où la Gaspésie continuera de rayonner sur la scène culturelle nationale et internationale», conclut François Cormier.



L'activité de commémoration du 30^e anniversaire d'Exploramer a commencé par une excursion en mer à bord du navire C.-E.-Marin. Photo Johanne Fournier

Exploramer, 30 ans d'innovation marine

Exploramer vient de franchir un cap symbolique en célébrant son 30^e anniversaire.

Johanne Fournier

«Exploramer est une belle réussite et c'est ce qu'on veut souligner», a déclaré le président du conseil d'administration depuis quatre ans, Yves de Lafontaine. Le scientifique à la retraite a tenu à rendre hommage à son prédécesseur, Gilles Thériault, qui a dirigé l'organisme pendant 17 ans.

Le directeur général de la Société d'histoire de la Haute-Gaspésie a replacé la création d'Exploramer dans le contexte du développement touristique régional. Selon Marc-Antoine DeRoy, Charles-Eugène Marin s'inscrit dans une lignée de visionnaires qui, dès 1994, a façonné l'attrait touristique de la Gaspésie, après le premier ministre du Québec, Louis-Alexandre Taschereau qui, en 1929, a fait de la Gaspésie une région touristique, qualifiant la péninsule de «la nouvelle Suisse de la Gaspésie». Il a aussi rappelé la mémoire d'Alphonse Pelletier, qui est à l'origine de la création du parc national de la Gaspésie.

De l'avis de l'historien, le projet d'Exploramer, qui s'appelait initialement Explorama, est arrivé à point nommé en 1995, puisque l'économie de la région était plombée par le moratoire sur la pêche à la morue décrété en 1993.

Résilience face aux épreuves

Sandra Gauthier a évoqué le parcours semé d'embûches de l'établissement.

En trois décennies, Exploramer a survécu à un incendie, à plusieurs tempêtes financières et a même annoncé sa fermeture à deux reprises. Elle a reconnu que l'histoire d'Exploramer n'a vraiment pas été un long fleuve tranquille. Elle a cependant tenu à souligner l'intervention salutaire de groupes et d'individus qui sont venus à la rescousse de l'institution.

Ambitions internationales

Loin de se contenter de ce bilan, Exploramer nourrit d'ambitieux projets. «S'il y en a un qui croit à l'internationalisation d'Exploramer, c'est bien moi», a affirmé M. de Lafontaine. L'ancien directeur général de l'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli projette d'associer plus fortement et intimement le musée à la science et mise sur l'exportation d'expositions uniques créées localement.

Le projet phare demeure la construction d'un pavillon des requins, «un projet unique qui n'existe pas ailleurs», selon le biologiste de formation. Pour soutenir ses ambitions, l'organisme vient de créer la fondation Les amis d'Exploramer, qui peut déjà compter sur le soutien financier de partenaires comme Telus.

Après 30 ans d'existence, Exploramer semble avoir trouvé son équilibre. «On a atteint une forme de stabilité et de maturité qui fait qu'on peut maintenant réaliser nos rêves», estime Yves de Lafontaine, confiant dans l'avenir de cette institution devenue un incontournable du paysage culturel, scientifique et touristique de la Gaspésie.



AVIS PUBLIC

LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES CANADIENNES

La Ville de Gaspé donne avis par la présente qu'une demande a été faite au ministre des Transports, en vertu de la Loi sur les eaux navigables canadiennes, pour approbation des ouvrages décrits ici ainsi que pour son site et ses plans.

Aux termes du paragraphe 7(2) de ladite loi, la Ville de Gaspé a déposé auprès du ministre des Transports, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre 13335, ou, sous le numéro de dossier du PPN 2025-314424 une description des ouvrages suivants, son site et ses plans :

- Installation de protection contre l'érosion
- Barrière à sédiments (ouvrage temporaire)

Les travaux de protection et de stabilisation d'une partie de la rue des Touristes sur approximativement 450 mètres linéaires nécessiteront la mise en place d'enrochement tout le long de la berge et sous la pleine mer supérieure de grande marée (PMSGM) du golfe Saint-Laurent à environ 49°4'44.07"N, 64°32'35.34"O à l'Anse-à-Valleau, en front des lots 5 168 808, 5 168 810, 5 168 809, 5 168 867, 5 168 865, 5 168 866, 5 168 870, 5 168 871, 5 168 868, 5 168 869, 5 527 759 partie, 5 168 889, 5 168 884 et 5 168 891, cadastre du Québec, Ville de Gaspé (secteur de l'Anse-à-Valleau), le tout afin de stabiliser et réduire sa vulnérabilité à l'érosion en agissant comme mur de soutènement.

Les commentaires concernant l'effet des ouvrages sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné ci-haut, dans la section des commentaires (rechercher par le numéro référencé ci-dessus) ou si vous n'avez pas accès à internet, en envoyant vos commentaires directement au :

Programme de protection de la navigation – Transports Canada
1550 avenue d'Estimauville
Québec (Qc) G1J 0C8

Transports Canada (TC) ne rendra pas vos commentaires d'un projet disponibles au public dans le registre en ligne public. Toutefois, l'information relative à un ouvrage est considérée non classifiée, relevant du domaine public, et pourrait être accessible sur demande légale. En tant que tels, les informations et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, à votre avis, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez contacter TC avant de les transmettre.

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus par écrit (préférentiellement de façon électronique) au plus tard 30 jours suivant la date de publication de cet avis. Bien que tous les commentaires se conformant à ces directives seront examinés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Affiché à la Ville de Gaspé et sur le site internet de la municipalité en ce 10^{ième} jour de septembre 2025.

Sébastien Fournier,
Directeur général adjoint

Le Cinélune de retour pour septembre et octobre

L'automne s'amorcera dans quelques semaines seulement et avec lui, la programmation septembre-octobre du Cinélune de Gaspé. (J.P.)

La saison débute ce 10 septembre avec la projection de la comédie québécoise *Menteuse* d'Émile Gaudreault, mettant en vedette Anne-Élisabeth Bossé et Antoine Bertrand. Le film est la suite du succès *Menteur*, paru en 2019.

Le 16 septembre, le long métrage *Les feux sauvages* de Jia Zhang-ke sera présenté. Le 23 septembre, ce

sera au tour du film *Fanny* de Yan England, adapté des romans jeunesse de Stéphanie Lapointe.

Le 7 octobre, Cinélune présente *Le temps* de François Delisle. À travers le temps et des paysages variés, quatre personnages tissent une toile d'histoires explorant la résilience humaine face aux bouleversements environnementaux.

Enfin, le 30 octobre, place au cinéma français avec la projection du film *En fanfare* d'Emmanuel Courcol. Le film raconte l'histoire de Thibaut, un

chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde.





**AVIS PUBLIC D'ÉLECTION
VILLE DE GASPÉ
SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025**

Par cet avis public, Me Isabelle Vézina, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller, quartier 1

Poste de conseillère ou conseiller, quartier 2

Poste de conseillère ou conseiller, quartier 3

Poste de conseillère ou conseiller, quartier 4

Poste de conseillère ou conseiller, quartier 5

Poste de conseillère ou conseiller, quartier 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire		
Lundi	De 9h à 12h	De 13h à 16h30
Mardi*	De 9h à 12h	De 13h à 16h30
Mercredi	De 9h à 12h	De 13h à 16h30
Jeudi	De 9h à 12h	De 13h à 16h30
Vendredi	De 9h à 12h	

* à l'exception du 30 septembre 2025 où le bureau de la présidente d'élection sera fermé en raison de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

Attention : le vendredi le 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche le 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche le 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Francine Cassivi

5. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Me Élodie Mercier

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection, la secrétaire d'élection et l'adjointe à la présidente d'élection aux adresses, courriels et numéros de téléphone ci-dessous.

Me Isabelle Vézina, présidente d'élection
Adresse : 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5
Courriel : isabelle.vezina@ville.gaspe.qc.ca
Téléphone : 418 368-2104 poste 8504

Me Élodie Mercier, adjointe à la présidente d'élection
Adresse : 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5
Courriel : elodie.mercier@ville.gaspe.qc.ca
Téléphone : 418 368-2104 poste 8622

Madame Francine Cassivi, secrétaire d'élection
Adresse : 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5
Courriel : greffe@ville.gaspe.qc.ca
Téléphone : 418 368-2104 poste 8505

FAIT à Gaspé, le 10 septembre 2025.

Me Isabelle Vézina,
Présidente d'élection



Avis public d'élection

Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Karine Lachance, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité :

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller district 1

Poste de conseillère ou conseiller district 2

Poste de conseillère ou conseiller district 3

Poste de conseillère ou conseiller district 4

Poste de conseillère ou conseiller district 5

Poste de conseillère ou conseiller district 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025 inclusivement

Horaire

Lundi au jeudi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
----------------	-----------------	------------------

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9h00 à 16h30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection et est désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Madame Lorraine Couture

5. Vous pouvez joindre la présidente à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection
Adresse : 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé
Téléphone : (418) 385-3313

Fait à Sainte-Thérèse-de-Gaspé le 3 septembre 2025.


Karine Lachance, présidente d'élection

Mathieu L'Heureux Roy expose au campus de Gaspé

Mathieu L'Heureux Roy, artiste professionnel en photographie, expose à la galerie Chrysalide du campus de Gaspé jusqu'au 3 octobre. (J.P.)

Il s'agit de la toute première exposition qu'accueillera la galerie, située au local 319. Intitulée 2 degrés, elle s'inscrit dans une réflexion sur les bouleversements climatiques, et plus particulièrement sur les effets de la

fonte des glaces et de l'érosion sur le littoral québécois.

Le tout s'articule à travers une série de photographies argentiques réalisées selon le procédé rare du *lith printing*.

Cette exposition a été sélectionnée à la suite d'un appel de projets réalisé en étroite collaboration avec Culture Gaspésie et le Centre d'artistes Vaste et Vague.

Basé à Gaspé, Mathieu L'Heureux Roy est photographe pigiste, technicien de laboratoire et tireur professionnel en chambre noire. Il évolue depuis plus de 20 ans dans le monde de la photographie, explorant ses aspects tant techniques qu'artistiques. Il fait notamment partie du Circuit des arts de la Gaspésie, qui fête ses 30 ans cette année.



Expo Mathieu L'Heureux Roy Photo Cégep de la Gaspésie et des Îles – Roger St-Laurent

Avis public

d'élection

Municipalité

Ville de Percé

Scrutin du

2025

11

02

année

mois

jour

AVIS PUBLIC

est, par la présente, donné aux électeurs de

la Ville de Percé

Municipalité

par

Claude Panneton

Président d'élection

, que :

1.

le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Maire et Conseiller aux districts 1, 2, 3, 4, 5 et 6

2.

toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2025

09

19

au

2025

10

03

année

mois

jour

JOURS :

lundi

HEURES :

De :

8 h 15

à :

12 h

De :

13 h

à :

16 h 30

mardi

De :

8 h 15

à :

12 h

De :

13 h

à :

16 h 30

mercredi

De :

8 h 15

à :

12 h

De :

13 h

à :

16 h 30

jeudi

De :

8 h 15

à :

12 h

De :

13 h

à :

16 h 30

vendredi

De :

8 h 30

à :

12 h

De :

à :

À NOTER

– Le vendredi

2025

10

03

le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue

année

Mois

jour

3.

si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2025

11

02

de 10 h

à 20 h

année

mois

jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2025

10

26

de 12 h

à 20 h

année

mois

jour

4.

j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection :

Madame Mélanie Loubert

5.

j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) :

Madame Gemma Vibert

6.

vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection

137 route 132 ouest

Adresse

Percé, QC G0C 2L0

dg@ville.perce.qc.ca

418

782

2933

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Adjoint

137 route 132 ouest

Adresse

Percé, QC G0C 2L0

dg@ville.perce.qc.ca

418

782

2933

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Signature

Donné à

Percé

Municipalité

Claude Panneton

Président d'élection

le

2025

09

10

année

mois

Jour

SM-1 (09-06)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99

Ville de PERCÉ

Le cœur des grandes histoires

Ville de Grande-Rivière

Avis public d'élection

Par cet avis public, Mme Sandrine Bisson-Hautcoeur présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1.

Les postes suivants sont ouverts aux candidatures

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2.

Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Du lundi au jeudi de 9h à midi et de 13h à 16h

Vendredi de 9h à midi

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3.

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation : dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre à votre présidente d'élection de voter à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4.

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection et désigné à recevoir des déclarations de candidatures : M. Jean-Yves Boutin.

5.

L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Mme Suzanne Chapados.

6.

Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 108 rue de l'Hôtel-de-Ville, Grande-Rivière, QC, G0C1V0

Téléphone : 418-385-2295

Donné à Grande-Rivière, ce 10 septembre 2025

Sandrine Bisson-Hautcoeur

Greffière



AGENT DE BUREAU – COMMIS COMPTABLE

Située en Gaspésie, la MRC du Rocher-Percé est composée de cinq villes en effervescence. C'est aussi le pôle québécois des pêches commerciales, le Géoparc mondial UNESCO et la place familiale de choix pour les nouveaux arrivants. La MRC a présentement un poste d'agent de bureau – commis comptable de disponible au sein de son équipe.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Exécuter les tâches liées à l'accueil et à la réception de la clientèle ainsi qu'à l'organisation du bureau;
- Recevoir et acheminer les appels téléphoniques;
- Répondre aux demandes de renseignements faites par le personnel et le public;
- Collaborer à l'organisation d'activités diverses;
- Vérifier et apporter les correctifs nécessaires tant à la syntaxe, à l'orthographe et à la présentation des divers documents produits par le personnel;
- Rédiger divers documents ou rapports;
- Assurer la conciliation de certains comptes;
- Effectuer diverses tâches reliées à la comptabilité générale de la MRC;
- Participer à la gestion des comptes payables et recevables;
- Effectuer la gestion des programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ);
- Effectuer la gestion des constats d'infraction;
- Assurer la tenue de livres de certains programmes;
- Assister la responsable administrative dans diverses tâches administratives;
- Assumer toute autre tâche connexe.

EXIGENCES DEMANDÉES

- Détenir un diplôme collégial en comptabilité ou en administration ou tout autre combinaison d'études et expériences pertinentes;
- Au moins une (1) année d'expérience pertinente;
- Très bonne maîtrise des logiciels de la suite MS Office principalement Word, Excel, PowerPoint, Outlook;
- Très bonnes habiletés à communiquer en français verbalement et par écrit;
- Connaissance du logiciel MegaGest de PG solutions (un atout);
- Connaissance de la langue anglaise (un atout);
- Faire preuve d'autonomie, d'une grande rigueur et d'efficacité dans l'exécution de son travail;
- Avoir le sens de l'organisation et la capacité à travailler en équipe;
- Faire preuve de tact et de discrétion.

EN RETOUR DE TON ENGAGEMENT

- Un poste à temps plein et permanent;
- Un horaire de travail de 32,5 heures/semaine (fin de la semaine de travail tous les vendredis à midi);
- Un salaire compétitif établi selon la politique salariale en vigueur (30\$/h - 36 \$/h);
- Accès à un programme d'assurance collective;
- Accès à un régime de retraite (REÉR) très compétitif;
- Banque de congés mobiles annuels (monnayables).

Si ce poste correspond à ce que tu recherches en matière de responsabilités professionnelles, cesse d'hésiter et fais-nous parvenir ta candidature aux coordonnées ci-dessous. N'hésite pas à nous téléphoner pour plus de détails au 418 689-4313!

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être reçues par courriel seulement, **au plus tard, le jeudi 25 septembre 2025, à 16 h**, à l'adresse suivante recrutement@rocherperce.qc.ca. Veuillez indiquer, dans l'objet du courrier électronique, le poste « Agent de bureau – commis comptable ».

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre établissement. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le générique masculin est utilisé dans le texte sans intention discriminatoire et uniquement dans le but de l'alléger.



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

PAR CET AVIS PUBLIC, madame Christine Roussy, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la MRC du Rocher-Percé :

1. Le poste de préfète ou préfet est ouvert aux candidatures.
2. Toute déclaration de candidature à ce poste doit être produite au bureau de la présidente ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature aux jours et aux heures suivants :

du 22 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

- Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
- Le vendredi : 9 h à 12 h

Attention : Le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si vous êtes une électrice ou un électeur dans une municipalité locale sur le territoire de la MRC, vous devrez consulter l'avis public d'élection de cette municipalité pour connaître les modalités et les jours de vote.
4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : madame Cynthia Trudel.
5. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : madame Danielle Roussy.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou joindre son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Madame Christine Roussy, présidente d'élection

MRC du Rocher-Percé
129, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 101
Chandler (Québec) G0C 1K0
418 689-4313, poste 101

Madame Danielle Roussy, adjointe d'élection

MRC du Rocher-Percé
129, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 101
Chandler (Québec) G0C 1K0
418 689-0664

Donné à Chandler, le 3^e jour de septembre l'an deux mille vingt-cinq (03-09-2025)

Christine Roussy
Présidente d'élection

Avis public d'élection



Municipalité : Port-Daniel-Gascons

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Yan Ritchie, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

- Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidat
Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6
- Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :
Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 8 h 30 à 12 h	De 13h30 à 16 h 30
Mardi	De 8 h 30 à 12 h	De 13h30 à 16 h 30
Mercredi	De 8 h 30 à 12 h	De 13h30 à 16 h 30
Jeudi	De 8 h 30 à 12 h	De 13h30 à 16 h 30
Vendredi	De 8 h 30 à 12 h	De 13h30 à 16 h

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

- Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **16 octobre 2025** à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

- Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite au président d'élection au plus tard le 16 octobre 2025

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **17 octobre 2025**

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote vous pouvez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi **31 octobre à 16 h 30**.

- La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Mélissa Castilloux Allain**.
- L'adjointe suivante a été désigné pour recevoir des déclarations de candidature : **Mélissa Castilloux Allain**
- Vous pouvez joindre le président d'élection (ou son adjointe le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Yan Ritchie, président d'élection

Adresse : 494, route 132 Port-Daniel-Gascons
Téléphone : 418-396-5225 poste 131

Mélissa Castilloux Allain, adjointe d'élection

Adresse : 494, route 132 Port-Daniel-Gascons
Téléphone : 418-396-5225 poste 134

Signature

Port-Daniel-Gascons

Date 10 septembre 2025

Yan Ritchie
Président d'élection

Le **SOIR**

Votre annonce

AURAIT PU ÊTRE **ICI**

Et vous auriez tapé dans le mille!

Contactez nos conseillers ou conseillères en
solutions médias dès aujourd'hui



ADJOINT À LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Située en Gaspésie, la MRC du Rocher-Percé est composée de cinq villes en effervescence. C'est aussi le pôle québécois des pêches commerciales, le Géoparc mondial UNESCO et la place familiale de choix pour les nouveaux arrivants. La MRC a présentement un poste d'adjoint à la prévention des incendies de disponible au sein de son équipe.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Produire et, au besoin, bonifier les plans d'intervention pour les risques plus élevés qui utilisent des produits dangereux;
- Assister le technicien en prévention des incendies lors de l'inspection des bâtiments à risques plus élevés;
- Participer à l'application du programme régional concernant l'inspection périodique des risques plus élevés;
- Mettre à jour l'inventaire, le classement et l'évaluation des risques;
- Compiler et analyser les données relatives aux inspections et aux rapports d'incendie;
- Participer à la mise en œuvre du programme de sensibilisation du public;
- Offrir un soutien technique aux municipalités;
- Assumer toute autre tâche connexe.

EXIGENCES DEMANDÉES

- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies ou toute autre combinaison d'études et expériences pertinentes;
- Connaissance approfondie des logiciels Première Ligne et la suite Microsoft Office;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide et posséder un véhicule pour les déplacements;
- Leadership, autonomie, sens des responsabilités, entregent et sens de l'organisation;
- Efficacité dans la communication tant à l'écrit qu'à l'oral.

EN RETOUR DE TON ENGAGEMENT

- Un poste à temps plein et temporaire (entre 15 et 20 semaines);
- Un horaire de travail de 32,5 heures/semaine (fin de la semaine de travail tous les vendredis à midi);
- Un salaire compétitif (25\$/h - 30 \$/h).

Si ce poste correspond à ce que tu recherches en matière de responsabilités professionnelles, cesse d'hésiter et fais-nous parvenir ta candidature aux coordonnées ci-dessous. N'hésite pas à nous téléphoner pour plus de détails au 418-689-4313!

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être reçues par courriel seulement, **au plus tard, le jeudi 25 septembre 2025, à 16 h**, à l'adresse suivante recrutement@rocherperce.qc.ca. Veuillez indiquer, dans l'objet du courrier électronique, le poste « Adjoint à la prévention des incendies ».

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre établissement. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le générique masculin est utilisé dans le texte sans intention discriminatoire et uniquement dans le but de l'alléger.



Avis public d'élection Scrutin du 2 novembre 2025

Par cet avis public, Roch Giroux, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller district no 1 (Newport)
Poste de conseillère ou conseiller district no 2 (Pabos Mills)
Poste de conseillère ou conseiller district no 3 (Chandler Ouest)
Poste de conseillère ou conseiller district no 4 (Chandler Est)
Poste de conseillère ou conseiller district no 5 (Pabos)
Poste de conseillère ou conseiller district no 6 (St-François)
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 8h00 à 12h00	De 13h à 16h00
Mardi	De 8h00 à 12h00	De 13h à 16h00
Mercredi	De 8h00 à 12h00	De 13h à 16h00
Jeudi	De 8h00 à 12h00	De 13h à 16h00
Vendredi	De 8h00 à 12h00	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10h00 à 20h00**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12h00 à 20h00**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre président d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Lisa Cyr
5. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou son adjoint) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Roch Giroux Président d'élection 35, rue Commerciale Ouest Chandler (Québec) G0C 1K0 (418) 689-2221/poste 208	Raymond Cyr Adjoint 35, rue Commerciale Ouest Chandler (Québec) G0C 1K0 (418) 689-2221/poste 231
---	--

Donné à Chandler, le 3 septembre 2025

Roch Giroux
Président d'élection



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC PROJET : FOURNITURE D'UN (1) CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

La Ville de Chandler demande des soumissions pour la fourniture d'un camion dix (10) roues, de couleur blanche, avec équipements de déneigement, le tout à l'état neuf.

Documents d'appel d'offres :

Les documents nécessaires à la préparation des soumissions peuvent être obtenus via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : www.seao.ca. Ils seront disponibles à partir du 9 septembre 2025.

Conditions de soumission :

- Le camion doit être neuf, année modèle **2025 ou plus récent**.
- La soumission doit inclure tous les coûts : livraison, installation des équipements, formation, et garantie.
- Une garantie de soumission équivalente à **10 %** du montant total est exigée.
- Les soumissionnaires doivent avoir une place d'affaires au Québec ou dans un des territoires visés par les accords applicables.

Toute demande d'explications et toute autre communication devront se faire par écrit à :

Alain Roy, directeur du Service des travaux publics
35, rue Commerciale Ouest, Chandler (Québec) G0C 1K0
Courriel : a.roy@villedechandler.com

Date limite de réception des soumissions :

Les soumissions doivent être reçues **au plus tard le 24 septembre 2025, à 10 h**, à l'adresse suivante :

Ville de Chandler
35, rue commerciale Ouest, Chandler (Québec) G0C 1K0
À l'attention de : Roch Giroux, directeur général et greffier
Téléphone : 418 689 2221, poste 208 Courriel : r.giroux@villedechandler.com

Ouverture des soumissions :

Les soumissions seront ouvertes publiquement le **24 septembre 2025, à 10 h**, au même endroit.

La Ville de Chandler ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat jusqu'à concurrence de 10 % du montant total de la soumission. La Ville de Chandler ne sera passible d'aucune poursuite ou réclamation pour pertes ou frais subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Roch Giroux
Directeur général et greffier



AVIS PUBLIC

CONCEPTION- CONSTRUCTION DE DEUX (2) CENTRES DE TRANSBORDEMENT (MATIÈRES RECYCLABLES ET DÉCHETS)

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG), maître de l'ouvrage, sollicite des soumissions pour la conception et construction, clé en main, de deux (2) centres de transbordement, un situé à Gaspé pour les matières recyclables et l'autre situé à Grande-Rivière pour les déchets.

Les documents relatifs au présent appel d'offres sont disponibles sur SEAO qui est un système électronique d'appel d'offres mis en place par le gouvernement du Québec. Toute personne intéressée peut contacter le service SEAO au numéro 1-877-336-7326.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la greffière de la Ville de Gaspé, ou de son mandaté officiel, sous pli cachetée, avant 14 h le 1^{er} octobre 2025. Toute soumission reçue après ce délai sera retournée sans être ouverte. La soumission doit être envoyée avec l'inscription sur l'enveloppe « **Soumission – Conception-construction de deux (2) centres de transbordement** » à l'adresse suivante :

Ville de Gaspé
Services juridiques et du greffe
25, rue de l'Hôtel-de-Ville
Gaspé (Québec) G4X 2A5

Soumission transmise par voie électronique

La RITMRG accepte le dépôt des soumissions par voie électronique. Les soumissions doivent être déposées en format PDF sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO) (c'est-à-dire chiffrée, transmise, horodatée et sauvegardée sur les serveurs du SEAO) avant 14 h le 1^{er} octobre 2025.

Il est important de souligner que le dépôt par un soumissionnaire d'une même soumission en format papier et par voie électronique (via le SEAO) constitue un dépôt de plusieurs soumissions et entraîne le rejet automatique de toutes ces soumissions.

Les soumissions seront ouvertes à l'hôtel de ville de Gaspé, le même jour, à partir de 14 h 01 et la présence des soumissionnaires est souhaitable.

La RITMRG ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Gaspé, ce 10 septembre 2025.

Isabelle Vézina
Greffière et directrice des services juridiques

Le SOIR

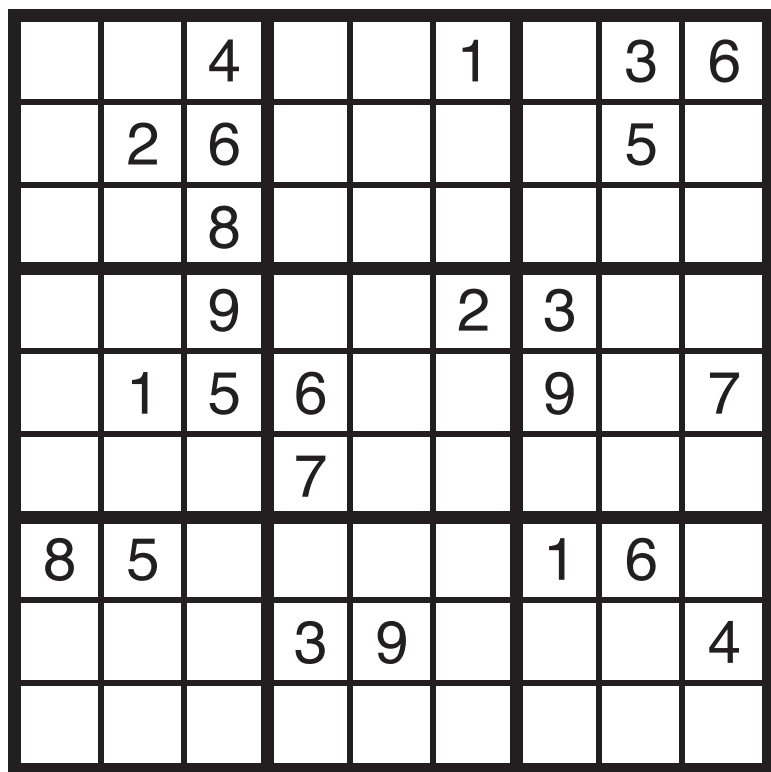
Votre rendez-vous hebdomadaire ✓

Chaque semaine, nous partageons
l'information locale avec vous.

Avec une approche engagée, humaine et sur le terrain.



SUDOKU



RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

3	8	2	5	9	1	6	7	4	6
4	7	5	8	6	3	9	1	2	5
6	9	1	7	4	2	3	8	5	8
5	4	9	6	1	7	2	8	3	3
2	7	6	3	8	9	5	4	1	4
8	1	3	2	5	4	6	7	9	7
2	6	4	9	7	5	8	3	1	1
1	5	8	4	3	6	9	2	7	2
9	3	7	1	2	8	4	6	5	5

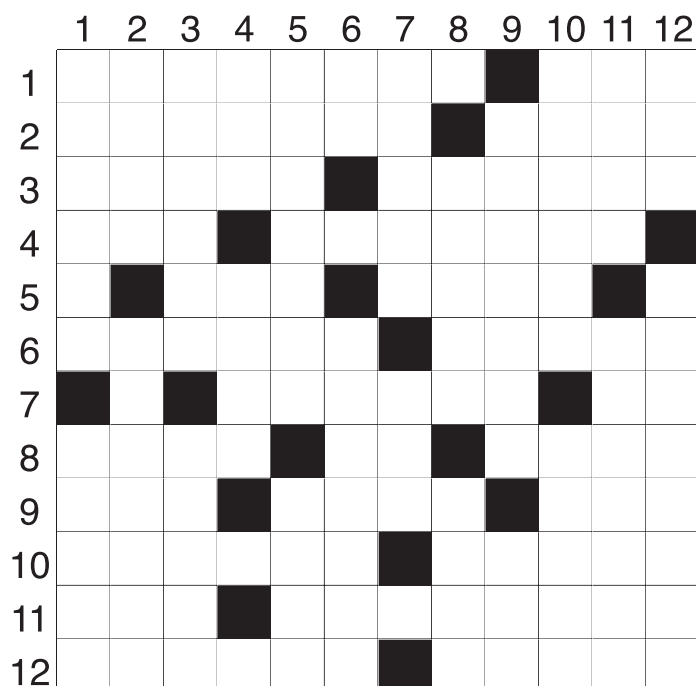
MOT CACHÉ

A ABRICOT ANANAS ARTICHAUT ASPERGE AUBERGINE AVOCAT B BANANE BETTERAVE BLEUET BROCOLI C CANNEBERGE	C CAROTTE CERISE CHÂTAIGNE CHOU CITRON CITROUILLE CLÉMENTINE CONCOMBRE COURGE D DATTE E ÉCHALOTE ENDIVE	É ÉPINARD F FRAISE FRAMBOISE G GRENADE GROSEILLE H HARICOT K KIWI L LAITUE LIME	M MAÏS MANDARINE MANGUE MELON MERISE MIRABELLE MÛRE MYRTILLE N NAVET NECTARINE NOISETTE NOIX	O OLIVE ORANGE P PANAI PAPAYE PÂTÉQUE PÊCHE PISTACHE POIRE POIVRON POMME PRUNE	R RAISIN RUTABAGA T TANGERINE TOPINAMBOUR
--	--	---	---	--	--

A	N	I	S	I	A	R	E	N	I	R	E	G	N	A	T	A	E	C	E
E	G	A	B	R	I	C	O	T	C	E	R	I	S	E	R	U	I	S	C
M	L	A	T	E	N	I	T	N	E	M	E	L	C	T	G	T	I	I	S
H	Y	L	B	C	O	N	C	O	M	B	R	E	I	N	R	O	T	I	M
E	A	R	I	A	E	G	R	E	P	S	A	C	A	O	B	R	A	E	O
T	D	R	T	E	T	D	A	T	T	E	H	M	N	M	O	N	R	V	E
P	A	A	I	I	S	U	O	H	C	A	E	E	A	U	A	I	T	I	U
E	A	C	N	C	L	O	R	M	U	N	C	R	I	P	S	E	O	L	T
P	N	P	O	E	O	L	R	T	I	H	F	L	E	E	C	L	P	O	I
S	R	A	A	V	R	T	E	G	A	N	L	M	R	G	A	L	I	E	A
C	I	U	N	Y	A	G	R	L	O	E	A	U	I	R	R	E	N	N	L
E	A	A	N	A	E	E	O	R	M	E	N	R	O	U	O	B	A	D	X
U	E	N	M	E	B	T	V	N	E	A	V	E	P	O	T	A	M	I	I
Q	P	I	N	U	E	I	B	E	O	H	N	A	C	C	T	R	B	V	O
E	I	W	A	E	O	A	E	R	G	I	C	D	R	T	E	I	O	E	N
T	N	I	T	P	B	E	N	S	O	N	S	A	A	E	A	M	U	M	A
S	A	K	N	O	L	E	M	A	I	C	A	E	T	R	T	R	R	I	V
A	R	E	H	C	E	P	R	M	N	A	O	R	T	S	I	T	I	L	E
P	D	B	L	E	U	E	T	G	O	A	R	L	O	T	I	N	E	N	T
E	N	G	I	A	T	A	H	C	E	P	S	F	I	E	E	P	E	B	E

SOLUTION DE MOT CACHÉ : TOMATE

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Suite d'objets — Gratitude.
- Qui dépend d'autre chose — Bœuf d'Inde.
- Impératrice d'Orient — Joints.
- Coule en Suisse — Former.
- Écorce de chêne moulue — Dieu égyptien.
- Trois fois dix — Sa poudre est utilisée comme abrasif.
- Divise — Électronvolt.
- Sert aux lectures liturgiques — Chiffre — Célèbre marquis.
- Encourage le torero — Fondateur du Manitoba — Vierge.
- Habitants d'une région d'Asie — Plante grasse.
- Période historique — Il a un corps de cheval et un buste d'homme.
- Fait de se répéter — Matière à paniers.

VERTICALEMENT

- Hurlant — Carte à jouer.
- Déesse jalouse — Femme dépravée.
- Prévient d'un danger — Chapeau.
- Dieu des bergers — Partie d'un pichet.
- Sans vivacité — Encaissé.

- Peuple de langue thaïe — Vider entièrement.
- Génie malfaisant — Animal têt.
- Liquide inflammable — Jeu de hasard.
- Tumeurs — De très près.
- Disposition à s'amuser — Soutien.
- (Se) précipiter — Diminuer.
- Légumineuses — Passer la saison froide à l'abri.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
R	E	I	S	O	R	U	O	T	E	R	E
E	R	E	U	A	T	N	C	E	R	E	R
N	I	P	O	R	O	S	E	R	D	E	R
R	U	P	L	E	R	I	E	O	L	E	O
E	D	S	N	U	E	B	E	J	U	B	E
E	V	E	E	P	A	R	E	S	O	E	E
I	R	E	M	E	E	T	N	E	T	R	E
H	T	O	H	T	N	A	T	N	E	N	E
R	E	I	T	I	N	I	R	A	V	A	A
S	E	L	E	R	E	N	E	R	E	I	R
U	R	A	G	F	I	A	T	L	E	R	E
E	R	E	G	T	E	L	E	P	A	H	E



Les locataires de terres publiques refusent que les détenteurs de baux versent 3,7 M\$



La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs estime que les utilisateurs de la forêt sont pénalisés. Photo courtoisie RLTP

À quelques mois des hausses «injustifiables et indéfendables» prévues pour des baux de location en forêt à partir de janvier, le Regroupement des locataires de terres publiques (RLTP) refuse que les détenteurs déboursent 3,7 millions de dollars l'an prochain au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) ainsi qu'aux MRC. Il propose plutôt un compromis.

Les hausses prévues concernent les baux de villégiature à prix minimums, qui passeraient de 343 \$ à 500 \$, et les baux d'abris sommaires qui augmenteraient de 52 %, soit de 198 \$ à 300 \$. Les hausses des baux minimums toucheraient 27 000 des 40 000 villégiateurs du Québec à l'échéance du bail l'an prochain, dont 17 000 baux de villégiature. Les locataires ne pourraient échapper à la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Pour dénouer l'impasse issue du dépôt d'un mémoire le 11 avril et de consultations en août, le RLTP accepterait l'étalement des hausses des tarifs minimaux sur trois ans. En retour, le président Arthur Fortin demande à Québec de ne garantir aucun ajustement des tarifs pendant cinq ans. «La balle est maintenant dans le camp du ministère», tranche le numéro 1 du RLTP.

Selon nos informations, les MRC se mêlent au dossier et en veulent plus.

«Le MRNF doit nous accorder ce compromis, plus respectueux des villégiateurs, ce qui ramènerait les tarifs

minimums à des niveaux réalistes», estime Arthur Fortin. «Le territoire public est immense et Québec doit ouvrir les portes», ajoute le défenseur des locataires de cette même forêt.

Toutefois, lors de la vente d'un chalet, la facture du bail augmentera d'environ 23 % par rapport à 2025 et, dû aux nouvelles valeurs de référence, les frais de transfert passeront de 397 \$ à 1213 \$. Ce prix s'appliquera seulement lors d'une modification au bail, comme pour la superficie agrandie du terrain en location.

Les MRC en veulent plus

Selon nos informations, les MRC se mêlent au dossier et en veulent plus. Celles-ci perçoivent déjà le montant de location du bail, conservent 50 % de l'argent dans leurs coffres et remettent 50 % au MRNF. Or, les MRC en profiteraient pour augmenter leur avoir de façon importante. Les

MRC considèrent qu'elles en font plus que le ministère en administrant les baux et en s'occupant des frais liés à leur conformité.

Avec les hausses anticipées, le MRNF et les MRC soutireront 4 millions de dollars par an des détenteurs de baux en 2026 ; une hausse de 20 % de leurs revenus de location. Pour plusieurs, le MRNF cherche à limiter l'accès au territoire public pour les moins fortunés de la société et faire plus de place au futur Régime forestier.

«L'union fait la force», dit l'adage. Le RLTP compte 40 000 détenteurs de baux, est administré par 60 bénévoles qui vivent les problématiques du territoire public et le protège. «Chaque membre nous rend plus forts, unis et entendus des instances provinciales et régionales», affirme Arthur Fortin.

On peut rejoindre le RLTP sur leur site Web.



Rendez-Vous Nature revient en ondes

La plus importante émission radio-phonique hebdomadaire consacrée à la chasse, à la pêche et au plein air au Québec, *Rendez-Vous Nature*, revient pour une 12^e saison. Elle sera maintenant disponible en ligne en format balado, dès le 15 septembre, sur le site Web du Soir La Côte-de-Gaspé-Rocher-Percé.

Olivier Therriault

En 2025-2026, *Rendez-Vous Nature* se retrouvera chaque semaine sur les ondes de 30 fréquences radio et Web à travers la province, dont lesoirgaspésie.ca.

donne la parole aux acteurs de la chasse, de la pêche, du piégeage, du camping, de la motoneige et du plein air au Québec.

Produite à Rimouski, elle s'appuie sur une équipe de collaborateurs réguliers et sur la plateforme Rendez-vous Nature.ca, le seul site Web offrant des nouvelles quotidiennes sur la chasse, la pêche et le plein air au Québec. Parmi les collaborateurs, on retrouve notamment Stéphane Monette, Alexis Nantel, Jean Larivière, Julien Cabana et Mario Ross.

Collaboration de la première heure

Animée par Ernie Wells, l'émission *Rendez-Vous Nature* accueille notam-

ment des biologistes et des experts du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Toutes les émissions seront également disponibles en balado, chaque semaine, au Rendez-Vous Nature.ca

Rendez-Vous Nature est l'émission de référence en matière de chasse, pêche et plein air. Grâce à son réseau d'antennes et à sa diffusion sur le Web, elle rejoint des dizaines de milliers de passionnés, tout en contribuant à la promotion, à l'éducation et à la sécurité des activités de plein air. La saison se poursuivra jusqu'en juin 2026 partout au Québec.



L'animateur de *Rendez-Vous Nature*, Ernie Wells. Photo Laurie Cardinal

Mon dossier chasse et pêche



Votre prochain achat
de permis de chasse
peut se faire
en ligne!



Québec.ca/
mondossier
chassepêche

Votre
gouvernement

Québec

Grande-Rivière s'inquiète de perdre la Coupe Desjardins cet hiver

Le Comité des loisirs de Grande-Rivière craint de perdre le tournoi de la Coupe Desjardins qui doit se tenir chez elle cet hiver.

Jean-Philippe Thibault

L'organisation a procédé à une sortie publique pour exprimer ses préoccupations face à «la décision officielle» du conseil d'administration de l'Association du Hockey mineur (AHM) du Rocher de tenir l'édition 2026 à Chandler en mars.

Selon un principe de rotation établi avant la fusion des quatre différentes associations mineures du secteur Rocher, Grande-Rivière devait accueillir le tournoi régional cette année, rappelle le Comité des loisirs.

Il précise qu'aucune résolution officielle n'a encore été adoptée par les administrateurs de l'AHM du Rocher, mais que les rumeurs persistantes à propos d'un éventuel changement de ville hôte se sont confirmées lors de discussions tenues dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'organisme le 25 juin

Il ajoute que durant la période estivale, une proposition de partenariat à la tenue de l'évènement conjointement à Chandler et Grande-Rivière a été faite, mais qu'elle demeure lettre morte à ce jour.



La Coupe Desjardins est toujours un événement couru en Gaspésie. Elle se tenait à Bonaventure en 2024. Photo Coupe Desjardins 2024

«Une telle décision engendrera d'importants impacts économiques et communautaires, voire sur l'offre de services à l'ensemble des utilisateurs du Complexe sportif et culturel Desjardins», analyse Michel Lelièvre, le président du Comité des Loisirs de Grande-Rivière.

Celui-ci cite en exemple le non-renouvellement du bail de la cantine annoncé dernièrement par la concessionnaire présente depuis 15 ans, elle qui se voit imputer un revenu à répartir sur les trois prochaines années d'opération.

Raisons jugées non valables

Grande-Rivière a été l'hôte des éditions 2000, 2008, et 2016 de la Coupe Desjardins. La faible participation de membres de leur secteur à la gouvernance de la nouvelle entité administrative ne favoriserait cependant pas le maintien d'offres de différents services locaux ni l'intégration pleine et entière de l'organisme au sein de la communauté, plaide le Comité des loisirs.

L'organisation dit reconnaître qu'il est légitime pour une AHM de statuer sur l'endroit de la tenue d'une telle compétition à l'intérieur des limites de sa propre zone en vertu des règles d'Hockey Québec et Hockey Gaspésie – les Îles, mais que d'autres aspects devraient être pris en compte dans un contexte de fusion administrative.

De plus, elle dénonce les raisons qui auraient été invoquées par ses administrateurs pour orienter sa décision, soit la capacité d'accueil, les enjeux de sécurité, le confort des spectateurs, l'expérience de hockey et le grand besoin financier de l'AHM. Il s'agit de motivations décisionnelles avec peu de fondement, selon le Comité des Loisirs.

Ce dernier rappelle au passage que Grande-Rivière a investi plus de 2,3 millions de dollars pour la mise aux normes de son complexe sportif; que la Coupe Desjardins est plus qu'un tournoi de hockey, mais un moment fort attendu par la population qui contribue à la vitalité économique et nourrit le sentiment d'appartenance au milieu. Le Comité des loisirs s'inquiète enfin qu'un précédent soit créé, fragilisant l'équité et la confiance entre les municipalités concernées.

«À titre d'organisme engagé au développement du sport, du loisir et de la vie communautaire, le Comité des Loisirs réitère son désir de collaborer avec l'AHM du Rocher à l'organisation d'évènements sportifs, à même titre que les autres organismes œuvrant dans la Ville de Grande-Rivière. Il estime essentiel que l'attribution de la Coupe Desjardins dans la zone du Rocher se fasse dans la transparence, l'équité et le respect des engagements établis de longue date. Il espère toujours une volte-face des administrateurs ou, du moins, une solution alternative donnant une place de choix à Grande-Rivière à la tenue prochaine de cet évènement régionale.



L'aréna de Grande-Rivière. Photo Jean-Philippe Thibault

Un requin blanc frôle des pêcheurs à Carleton



Le bateau de Pêche sportive Baie-des-Chaleurs. Photo Pêche sportive Baie-des-Chaleurs

C'est toute une frousse qu'ont vécue deux touristes qui pratiquaient la pêche avec le capitaine d'un bateau de 21 pieds alors qu'ils ont fait connaissance avec un requin blanc d'environ 12 pieds au large de Carleton-sur-Mer.

Nelson Sergerie

La rencontre fortuite est survenue vers 14 h 30 mardi dernier en face du



Un requin blanc a aussi été localisé au large de Cap-Chat. C'est l'observation la plus en amont vérifiée en 70 ans dans le Saint-Laurent. Photo unsplash.com

phare de Carleton-sur-Mer dans une vingtaine de pieds d'eau.

Les touristes pêchaient le bar rayé, mais comme le poisson ne mordait pas, les pêcheurs et le capitaine Eugène Perkinson se sont tournés vers le maquereau, très abondant dans le secteur.

Au moment où M. Perkinson détachait les poissons des hameçons, le requin est apparu et il s'est approché du bras du guide.

«Il y a un requin qui est monté et s'est garroché. Il ne venait pas pour nous autres, mais pour manger le maquereau sur la ligne. Le requin a frappé le bateau près de ma main», raconte M. Perkinson au journal *Le Soir*.

La queue a frappé des cordages qui protègent le navire pour éviter qu'un pêcheur tombe à l'eau.

«Si ces cordages n'avaient pas été là, il m'aurait frappé, c'est sûr», avance le capitaine pour qui il s'agissait d'une seconde rencontre avec un requin blanc.

Hausse des cas confirmés

Au cours des dernières semaines, plusieurs d'entre eux ont été observés autant dans la baie des Chaleurs, la baie de Gaspé que le long du littoral nord. Un requin blanc, Dold, a même été localisé au large de Cap-Chat, en Haute-Gaspésie. C'est l'observation la plus en amont vérifiée en 70 ans dans le Saint-Laurent. Le dernier requin blanc confirmé à l'intérieur de l'estuaire avait été capturé à Rivière-Portneuf en 1949.

L'Observatoire des requins du Saint-Laurent note que cette présence n'est pas banale, mais pas exceptionnelle, et continue de déboulonner les mythes l'entourant.

Une vidéo captée par un cinéaste sur la baie de Gaspé il y a quelques semaines montrait un requin blanc manger un phoque, une bête très abondante le long de la côte qui sert de buffet ouvert pour le mammifère.

Le requin blanc a acquis une réputation de prédateur vorace à la suite de la série de films *Les dents de la mer* de Steven Spielberg, dont le premier est sorti il y a 50 ans cette année.

Skipper perdu et retrouvé

Plus de peur que de mal pour un voilier et son skipper qui avaient été portés disparus pendant près de 6 jours la semaine dernière au large de Gaspé.

Nelson Sergerie

Les deux ont été retrouvés jeudi entre l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. Le voilier a été repéré par un avion de PAL Airlines entre le Cap Breton et Souris.

Une unité de la Garde côtière auxiliaire canadienne a été déployée afin de rejoindre le voilier et le remorquer vers Margaree Harbour, en Nouvelle-Écosse. L'homme est en bonne santé.

Rappelons que la Garde côtière canadienne avait été informée lundi dernier qu'un homme en voilier était possiblement désémbarqué dans le secteur de Gaspé.

La Garde côtière ainsi que la Sûreté du Québec ont déployé plusieurs ressources maritimes, aériennes et terrestres.

Des messages radio sur les ondes des radios maritimes étaient diffusés afin de contacter l'homme et informer les navigateurs qui auraient pu le croiser.



Photo Garde côtière canadienne

Éditrice :
Louise Ringuet

Directeur régional de l'information :
Olivier Theriault

Le SOIR
La Côte-de-Gaspé • Rocher Percé

Directrice adjointe régionale de l'information :
Johanne Fournier

Journalistes :
René Alary
Alexandre D'Astous
Véronique Bossé
Dominique Fortier

Annie Levasseur
Bruno St-Pierre
Jean-Philippe Thibault

Conseillers en solution médias : Alexandre Béland Lamer et Rémi Côté
Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daraiche
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux : Francis Mimeault
Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette
Développement web : Martin Ayotte Cummings

RS RÉSEAU SÉLECT
PRODUCTION MULTIMÉDIA

Publié par Publications Le Soir Inc
Impression : Québecor Média
Distribution : Messageries Dynamiques

29 210 total | 5 205 en point de dépôt

ISSN : 2562-0118 (imprimé)
ISSN : 2562-0126 (en ligne)

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada

Québec



L'événement Prenez la route Hyundai



Financement¹ à partir de

0 %

sur toutes les IONIQ 6 2025.

Obtenez jusqu'à

11 000 \$

de rabais sur les véhicules IONIQ 6 2025.
Comprend le rabais additionnel de Hyundai
et le rabais du gouvernement du Québec.*

IONIQ 6 2025



IONIQ 6 2025

Louez² la Preferred RWD Long Range pour :

100 \$ | pour **24** | **46 895 \$**
par semaine | mois (104 semaines) | Exemple de prix de vente
avec acompte de 3 195 \$

Caractéristiques clés :

- Système de charge ultra rapide (jusqu'à 800 V / 350 kW)
- Assistance à l'évitement de collision frontale (FCA)
- Moteurs électriques de 74 kW + 165 kW + batterie haute tension au lithium-ion polymère de 77,4 kWh

Comprend le rabais additionnel de 7 000 \$ de Hyundai et le rabais de 2 000 \$ du gouvernement du Québec.*



KONA électrique 2025

Louez² le Preferred pour :

95 \$ | pour **24** | **42 395 \$**
par semaine | mois (104 semaines) | Exemple de prix de vente
avec acompte de 2 995 \$

Caractéristiques clés :

- Moteur électrique de 150 kW + batterie haute tension de 64,8 kWh au lithium polymère
- Capacité de charge rapide VE (jusqu'à 400 V / 100 kW)
- Frein de stationnement électronique à serrage automatique

Comprend le rabais additionnel de 3 000 \$ de Hyundai et le rabais de 2 000 \$ du gouvernement du Québec.*

5 ANS | **100 000 km**
Garantie globale limitée**

8 ANS | **160 000 km**
Système électrique***



hyundaicanada.com

¹Offre de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour le véhicule neuf en stock suivant : IONIQ 6 2025 Preferred RWD Long Range à un taux de financement annuel de 0 %. Obligation totale de 47 537 \$. 208 versements hebdomadaires de 220 \$ pour 48 mois. Acompte initial requis de 1 695 \$. Frais de 115 \$ (droit de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur, pour les modèles dotés d'un climatiseur), frais de livraison et de destination de 2 050 \$ et frais d'administration du concessionnaire de 599 \$ inclus. Frais d'immatriculation, assurance, RDPRM (maximum de 119,28 \$) et taxes applicables en sus pour toutes les offres de financement à l'achat et payables au moment de la livraison. ²Offre de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour : IONIQ 6 Preferred RWD Long Range 2025 / KONA électrique 2025 Preferred à un taux annuel de 1,99 % / 1,99 %. Obligation totale de 13 577 \$ / 12 886 \$. 104 / 104 versements hebdomadaires de 100 \$ / 95 \$ pour un crédit-bail simple de 24 / 24 mois. Acompte initial de 3 195 \$ / 2 995 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Limite de 16 000 km par année; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. Les offres de location comprennent les frais de livraison et de destination de 2 050 \$ / 2 050 \$ et des frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) et les frais d'administration du concessionnaire de 599 \$. Frais d'immatriculation, assurances, droits de permis de conduire, RDPRM, et tous les droits, frais et taxes applicables en sus. ³Les ajustements de prix correspondent à un rabais de 2 000 \$ / 2 000 \$ du gouvernement du Québec sur les véhicules électriques pour les résidents admissibles et au rabais additionnel de 7 000 \$ / 3 000 \$ de Hyundai sur tous les véhicules électriques 2025 en stock. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir plus de détails. L'offre est disponible pour certains véhicules électriques en stock seulement, à la location, au financement et à l'achat au comptant jusqu'au 30 septembre 2025. Le rabais additionnel de 7 000 \$ / 3 000 \$ de Hyundai s'applique avant les taxes. Le rabais de 2 000 \$ / 2 000 \$ du gouvernement du Québec s'applique après les taxes. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Les modèles en stock pour lesquels les ajustements de prix s'appliquent peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et d'une région à l'autre. Pour plus de détails sur les modèles admissibles, rendez-vous chez votre concessionnaire Hyundai. ⁴La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ⁵Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques et appellations commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.



Balayer pour en savoir plus